

## **Assemblée générale (séance administrative) 2018 du 6.6.2018**

Une interprétation simultanée allemand-français et français-allemand est offerte. Il y a environ 170 membres présents.

Le président (Prof. Michael Zellweger) accueille les personnes présentes et les remercie pour leur participation aussi nombreuse.

### **1 Ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé sans motion. Beatrice Veragut/Genève, Matthias Paul/Lucerne ainsi que Micha Maeder/Saint-Gall sont confirmés comme scrutateurs.

### **2 Procès-verbal du 07.06.17**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est approuvé sans corrections.

### **3 Rapport annuel du président**

- Aujourd'hui, nous célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Société Suisse de Cardiologie. L'évolution que nous avons vécue depuis 70 ans en faveur des patients est étonnante. Au moyen de quelques jalons et points forts, le président présente les efforts accomplis. Les cardiologues peuvent être reconnaissants de pratiquer la cardiologie en Suisse où les nombreux développements ont pu jusqu'aujourd'hui aider les patients sans restriction en cas de nécessité. Le président espère que la devise de Jack Nickolson «Vieillir, c'est s'améliorer!» s'applique également à la SSC en ce qui concerne la collaboration des membres pour les années à venir.
- Diplôme de formation continue: celui-ci doit être acquis par chaque membre via la plate-forme de formation continue de l'ISFM. Ceci sera au plus tard pertinent avec TARCO, étant donné que l'on ne sera apte à liquider que lorsqu'on sera en possession du diplôme.
- L'initiative populaire «Protection des enfants contre la publicité pour le tabac»: la SSC soutient cette initiative. La publicité pour le tabac et le parrainage d'événements par l'industrie du tabac doivent être interdits. Le président invite les membres à soutenir l'initiative par la collecte de signatures.
- Ne pas fumer est intelligent: un projet de prévention primaire auprès des élèves, soutenu par la SSC et par la Fondation Suisse de Cardiologie. Des projets pilotes ont eu lieu à l'hôpital Triemli, à l'hôpital des enfants à Zurich ainsi qu'au Tessin. Le projet est utile, positif, créatif, pratique, durable, renforce l'image de marque, met en réseau et est exploitable scientifiquement. Grâce au comité, il y a des «ambassadeurs» dans toutes les régions de Suisse, d'autres cardiologues ont manifesté leur intérêt quant à une collaboration et y apportent déjà partiellement leur

contribution. La mise en œuvre doit débuter dans la seconde moitié de 2018.

- Organisation de campagnes SOS Santé: la SSC est devenue membre grâce à l'initiative de la Société Zurichoise de Cardiologie. SOS Santé se bat pour assurer et développer davantage la qualité des soins médicaux en Suisse. La SSC y participe également à côté d'autres organisations professionnelles et organisations de patients. La SSC collabore surtout au laboratoire d'idées. SOS Santé est également forte en ce qui concerne le placement de messages dans les médias.
- La SSC a apporté sa collaboration dans le cadre d'une action organisée par la FMH visant à démontrer l'utilité des soins médicaux afin de créer un contrepoids aux déclarations de dépenses (explosion des avantages/explosion des coûts). L'article «Jalons du développement de la cardiologie actuelle» a été publié.
- Le Heart Team Paper a été publié dans le BMS et dans le journal allemand. De telles publications servent à la transparence dans le secteur qualité.
- Radioprotection: jusqu'en 2020, la SSC doit introduire des audits cliniques, chaque laboratoire de cathétérisme doit être soumis à un audit tous les 5 ans. La qualité de l'indication doit également être intégrée. Concernant l'audit clinique, il s'agit d'une expertise réalisée par des collègues (peer review). La SSC est en train d'élaborer le manuel pour les audits. Un appel est lancé à la formation d'auditeurs.
- Tous ceux qui ont acquis le titre de spécialiste avant 2002 ont déjà le Certificat fédéral de capacité «Radiologie à dose intensive en cardiologie» dans le sens du maintien des droits acquis. Tous les autres qui utilisent la radiologie à dose intensive sont tenus de fréquenter le cours de radioprotection et d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires.
- POCUS: nous en avons discuté en détail lors de la dernière AG. À l'époque, le changement de nom du module en Sonographie cardiaque focalisée a été rapporté. Depuis, nous avons pris pied dans la SSUM. Simon Stämpfli a été élu membre du comité dans la section «Cœur» de la SSUM le 22.05.2018. Toutes les propositions de membres ont été approuvées, la SSC constitue par conséquent un poids lourd politique. Simon Stämpfli est membre de la commission de formation postgraduée et de formation continue POCUS ainsi que de la commission de formation postgraduée de la SSUM.
- Priorités: le dossier sur lequel le comité travaille depuis 1,5 an sera abordé au cours de l'assemblée, de même que l'évolution du tarif depuis l'année dernière.
- Le président remercie le comité, les commissions ainsi que Karin Guldenfels et Marjam Rüdiger.

#### **4 Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes sur l'exercice annuel écoulé 2017 ainsi qu'approbation des comptes et du budget 2018**

Le trésorier (Philipp Weiss) présente le bilan: les actifs s'élèvent à 2,28 millions. Après augmentation des cotisations annuelles des membres lors de l'AG 2016 pour le financement de l'adhésion à la fmCh, les revenus émanant

des cotisations annuelles des membres constituent pour la première fois 50 % des revenus globaux. L'autre moitié provient du congrès annuel. En 2017, les dépenses s'élevaient à env. CHF 500 000. Le compte de résultats présente un bénéfice d'env. CHF 95 000 par la SSC ainsi que d'env. CHF 13 000 par les groupes de travail de la SSC.

**Décision:** *les comptes annuels 2017 sont approuvés sans voix contre et avec une abstention.*

**Décision:** *la décharge est accordée à l'unanimité au comité et à la direction, sans voix contre ni abstention.*

Budget: des dépenses s'élevant à CHF 540 000 par rapport à des revenus de CHF 560 000 sont prévues; il en résulterait un bénéfice de CHF 20 000.

**Décision:** *le budget est approuvé à l'unanimité sans voix contre ni abstention.*

Le trésorier remercie Karin Guldenfels pour la tenue des comptes.

## 5 Fixation de la cotisation annuelle 2019

Urs Kaufmann explique l'avantage de l'adhésion à la fmCh pour la SSC. L'adhésion permet la participation au Cockpit du projet TARCO, permet de siéger à l'assemblée de délégués de la FMH ainsi que le contact direct avec le Bureau des tarifs de la FMH. La fmCh est efficace, elle a – par comparaison avec la SFSM – une organisation considérablement plus importante, représente plus de membres/sociétés spécialisées et a une ligne bien définie. Le trésorier propose le maintien de la cotisation annuelle inchangée à CHF 400.

**Décision:** *le maintien de la cotisation annuelle inchangée est approuvé par une grande majorité avec 5 abstentions et sans voix contre.*

## 6 Élections

- Urs Kaufmann, Thomas Suter ainsi que Patrick Monnier sont remerciés pour leur engagement durant de nombreuses années et pour le travail presté.
- Élection de confirmation du comité  
Les membres restants du comité sont réélus in corpore par acclamation.
- Élection complémentaire Urs Kaufmann; candidat: Christophe Wyss, Zurich  
Christophe Wyss se présente. Il est prêt à s'engager pour un financement raisonnable et durable du très bon système des soins de santé.  
Christophe Wyss est élu à une grande majorité et avec 2 abstentions.  
Remplacement de Urs Kaufmann; candidat: Christophe Wyss, Zurich

- Élection complémentaire Patrick Monnier; candidate Tomoé Stampfli Andres, Meyrin  
En remplacement de Patrick Monnier, elle représentera, en tant que représentante de la Romandie, les cardiologues établis.  
Tomoé Stampfli est élue à une majorité écrasante et avec une abstention.  
Remplacement de Patrick Monnier; candidate Tomoé Stampfli Andres, Meyrin
- Élection complémentaire Thomas Sutter, Hôpital de l'Île, Berne; candidat Michael Billinger, Hôpital de l'Île, Berne  
Michael Billinger est en plus de son activité médicale à l'Hôpital de l'Île, responsable de l'administration et des finances.  
Michael Billinger est élu à une grande majorité et avec env. 11 abstentions.  
Remplacement de Thomas Sutter; candidat: Michael Billinger, Hôpital de l'Île, Berne
- Élection du vice-président  
Felix Tanner, Zurich est élu vice-président à l'unanimité.
- Élection du président  
Giovanni Pedrazzini, Lugano est élu président 2018-2020 à l'unanimité.  
Le président fraîchement élu remercie pour cette élection qu'il accepte et déclare qu'il désire s'engager pour une cardiologie forte et dynamique pendant son mandat. Nous avons besoin de cohésion, de réponses unanimes et de visions communes. Le temps des privilèges est terminé.

**Décision:** *le comité pour 2018-2020 se compose de la manière suivante:*

- *Président: Giovanni Pedrazzini, Lugano*
  - *Vice-président: Felix Tanner, Zurich*
  - *Ancien président: Michael Zellweger, Bâle*
  - *Trésorier: Philipp Weiss, Bâle*
  - *Assesseurs: Michael Billinger, David Carballo, Jaqueline Landolt, Richard Kobza, Jürg Schwitter, Tomoé Stampfli, Mario Togni, Christophe Wyss, Michel Zuber*
- Élection de confirmation et élection des vérificateurs des comptes  
Sandra Torti est confirmée à l'unanimité, Patrick Monnier est élu à l'unanimité en tant que vérificateur. La société Dr. Röthlisberger AG, Berne, est confirmée à l'unanimité comme vérificateur professionnel.
  - Membres honoraires  
Peter Buser et Paul Erne sont admis en tant que membres honoraires de la SSC par acclamation.

## **7 Admission de nouveaux membres**

Les membres se déclarent d'accord in corpore sur l'élection des nouveaux membres. Le président lit les noms des demandeurs d'adhésion. Les demandeurs d'adhésion sont accueillis par acclamation.

Les membres juniors sont accueillis par acclamation.

---

**Décision:** *toutes les demandes d'adhésion sont acceptées par acclamation.*

Les demandes d'adhésion en tant que membres honoraires sont mentionnées à titre informatif.

Un moment de recueillement est consacré à la mémoire des membres décédés René Lerch et Karl Nüesch.

## **8 Formations approfondies en cardiologie**

Le président explique qu'à ce sujet, le comité s'est prononcé pour un vote par écrit. Il explique comment on en est arrivé à l'étude du dossier des formations approfondies (demandes venant de toutes parts adressées au comité) et quel processus a entraîné le vote. Il a été rapidement décidé qu'un processus démocratique était nécessaire. Le nouveau SCCP ainsi que les autres groupes de travail y participaient dès le début. A suivi une large procédure de consultation qui a été menée avec transparence. Les réactions ont été interprétées comme suit par le comité: des formations approfondies sont possibles dans des conditions générales restreintes, des formations approfondies en cardiologie interventionnelle et électrophysiologie (à condition du compromis qui après n'a pas été accepté) sont possibles, cependant aucune autre formation approfondie.

Un concept de formation approfondie restreint suit, soulignant les aspects suivants: les formations approfondies se limitent aux domaines techniques et hautement spécialisés se développant rapidement, une formation postgraduée standardisée – focalisée sur les besoins individuels – est complémentarément obligatoire, les formations approfondies ne doivent pas réduire les prestations du cabinet cardiologique, les formations approfondies sont pertinentes pour les discussions concernant la dignité et les tarifs, la régulation des formations approfondies ressort du droit privé, une usure des ressources doit être évitée; il n'existe pas de risque de fragmentation en tenant compte de ces différents points.

Du point de vue du comité, il faut particulièrement souligner que c'est grâce aux formations approfondies qu'une large discussion engagée a eu lieu en intégrant la base (également grâce au nouveau SCCP). Cette culture du débat ainsi générée doit être poursuivie et exploitée de manière constructive. L'encouragement de l'unité par des discussions et l'aboutissement à des compromis est nécessaire pour l'orientation future de la cardiologie.

Dès à présent, il est clair que le curriculum de formation postgraduée doit être perfectionné indépendamment de l'issue du vote.

Le président demande si quelqu'un désire prendre la parole. Aucun membre ne se manifeste.

Ce faisant, le président invite les membres à voter par écrit au moyen des bulletins de vote déjà distribués.

Les options suivantes sont proposées:

*Le vote se déroulera comme suit:*

***Oui aux formations approfondies aux conditions générales suivantes:***

- La planification et le dépôt d'une formation approfondie doivent être convenus avec le comité de la SSC et être approuvés par celui-ci. Les documents des formations approfondies sont remis par le bureau administratif de la SSC.
- L'introduction d'une formation approfondie est uniquement possible dans les domaines de la cardiologie pour lesquels la formation postgraduée n'est pas utile ou n'est pas possible dans le cadre du curriculum de formation postgraduée ordinaire en raison de la complexité technique.
- Il ne doit pas exister de chevauchement essentiel du contenu de la formation approfondie avec le contenu du curriculum de la formation postgraduée. Un système modulaire est prévu pour la formation postgraduée.
- Pendant au moins 10 ans, aucune formation approfondie supplémentaire ne peut être créée par «sous-spécialité» dans laquelle une formation approfondie est développée.
- Si l'établissement d'une formation approfondie est décidé dans un domaine de la cardiologie, le groupe de travail du domaine en question est responsable de la préparation de la formation approfondie en accord étroit avec le comité de la SSC et de la commission de la formation postgraduée de la SSC. Les travaux doivent être préparés conformément à l'ISFM et la formation continue doit également être réglementée. Le surcroît de dépenses (personnelles, financières) résultant de l'établissement d'une formation approfondie doit être réglé par le groupe de travail au bureau administratif de la SSC.
- La décision finale pour l'attribution de nouveaux développements et techniques incombe au comité de la SSC (attribution dans le curriculum de formation postgraduée ou dans un domaine de la formation approfondie).
- Le maintien des droits acquis est réglementé lors de la création d'une formation approfondie.
- À l'heure actuelle, une formation approfondie en cardiologie invasive peut être effectuée.

***ou***

***Non aux formations approfondies***

Tous les bulletins de vote sont comptés par les scrutateurs, la directrice et la secrétaire. Un deuxième décompte de contrôle a ensuite lieu.

Pendant le dépouillement des bulletins de vote, il est procédé à la poursuite de l'ordre du jour.

Le président remercie les scrutateurs après le dépouillement des bulletins de vote:

**Décision:** *le concept de la formation approfondie est refusé avec 110 non, 69 oui et 2 abstentions.*

Le président espère qu'à l'avenir autant de confrères que ceux qui ont participé à l'assemblée générale s'engageront pour la SSC et pour des discussions de politique corporative approfondies.

---

## 9 Rapports des différentes commissions

- Tarifs  
Giovanni Pedrazzini fait un rapport sur l'évolution des tarifs. Le temps pour le développement de TARCO presse de plus en plus pour les médecins. L'OFSP désire établir son propre Bureau des tarifs. Les sociétés spécialisées ainsi que la FMH travaillent aussi rapidement que possible afin de présenter le tarif TARCO avant la fondation de ce Bureau de tarif.
- Formation postgraduée  
Felix Tanner rapporte que l'EEGC Exam 2017 a eu lieu avec la participation de la Suisse. La Swiss EEGC Team assume le travail. En 2017, la Suisse a obtenu un résultat relativement modeste. Toutefois, le résultat n'est pas représentatif, étant donné qu'il s'agissait d'une année-test.  
L'examen pratique a également été traité: conditions d'admission, check-list présidents locaux, révision des formulaires, conditions examen écho = Paper écho cardiologique.

## 10 Assemblée annuelle commune SSC et SSCC 2019

Le président annonce que le congrès 2019 aura lieu à Interlaken avec Michel Zuber en tant que président du congrès. La Journée d'automne aura lieu le 22.11.2018 à Bienne et sera organisée par le groupe Women in Cardiology.

Le président remercie tous les membres pour leur participation et clôture l'assemblée générale 2018.

Pour le procès-verbal :  
Marjam Rüdiger